

*Initiatives ministérielles*

Le triste résultat, bien sûr, c'est que des milliers de gens forment aujourd'hui des piquets de grève devant cet édifice et devant d'innombrables autres immeubles à Ottawa, dans la région de la capitale nationale et dans tout le pays. Je présume qu'aucun d'eux—homme ou femme—ne le désire vraiment. Ce ne devrait être un secret pour personne. Ils y ont été poussés par un gouvernement qui n'a que faire des souffrances qu'il inflige à ces gens, des difficultés qu'il leur cause. Ils ont été poussés à faire grève. Ils ont été forcés à cet affrontement dès le départ.

Je vous gage, monsieur le président, que cette stratégie a été établie il y a longtemps. C'était partie du stratagème, partie du plan, partie de la façon de se raccrocher désespérément à un semblant d'espoir, de se raccrocher à un fil, de trouver un moyen pour ce gouvernement de se racheter aux yeux du public, de jouer les durs avec un groupe de gens, de montrer à tous qu'il va y avoir restrictions, faute de quoi. . .

Je voudrais faire remarquer une autre chose. Je ne peux m'enthousiasmer à la façon dont le gouvernement traite les employés. J'ai entendu certaines insinuations il y a un instant. Par ailleurs, il y a toujours le risque, quand on critique une partie, de se voir accuser d'appuyer toutes les actions de la partie adverse.

Je représente ici entre 85 000 et 86 000 Canadiens de la circonscription de Burin—Saint-Georges. Un assez petit nombre d'entre eux, en fait une poignée, sont membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada. Je suppose que, par habitant, je représente moins de gens faisant partie ce syndicat que mes collègues de la Chambre. Je représente en effet une circonscription rurale regroupant 158 localités, dont les plus grandes comptent entre 7 000 et 8 000 habitants, des localités comme Stephenville, Marystown et Port-aux-Basques. La plupart de ces localités comptent moins de 50, 60 ou 100 habitants. Il n'y existe aucun service gouvernemental. Je ne dirais pas qu'il n'y a pas de services, mais plutôt qu'il n'y a pas d'installations gouvernementales. Les services sont habituellement fournis par de plus grands centres urbains comme St. John's ou Cornerbrook et parfois

même Stephenville, Halifax ou Moncton. Le nombre de syndiqués de l'AFPC est relativement réduit.

La question n'est pas là. Il est certain que la participation des députés au débat ne doit pas être en fonction uniquement d'un tel facteur. Je représente aussi 86 000 personnes, dont des milliers de contribuables, qui paieront la note, peu importe l'issue. Ils devront s'adapter aux inconvénients ou à l'interruption de services pendant la grève.

Le le répète, il n'y a pas beaucoup de membres de l'Alliance dans ma circonscription. Je donne un exemple pour illustrer un point important.

Parce que nous critiquons le gouvernement, nous ne voudrions pas que les gens croient que nous appuyons toutes les activités de l'AFPC dans cette grève.

Par exemple, je n'appuie pas du tout le parti pris affiché par l'Alliance et sa volonté de politiser le débat. Je n'approuve pas cela du tout. Je suis convaincu que très peu de députés en seront étonnés.

Il y a aussi une autre activité que je n'appuie pas du tout. Je vous donne un exemple précis. Il y a la localité de Gander dans la circonscription de mon ami et collègue, le député de Gander—Grand Falls. Je passe souvent par cette collectivité pour prendre l'avion. J'y étais justement vendredi dernier, dans l'après-midi. C'était juste après que le syndicat ait décidé de recommencer la grève.

Je suis arrivé peu après un incident. Je n'en ai pas été directement témoin. Je l'ai appris par quelqu'un à l'aéroport qui ne voulait que faire la conversation avec moi. Nous parlions pour passer le temps et cette personne a décidé de me raconter cet incident. Je tiens à le rapporter au comité parce qu'il est révélateur.

Une femme âgée s'est approchée de l'aéroport en auto pour prendre un avion tard l'après-midi, quelques heures à peine après que les piquets de grève aient été érigés. Cette femme avait plus de 60 ans. Elle venait prendre l'avion pour se rendre à St. John's—un vol de 25 à 30 minutes—subir une tomographie, examen médical que nécessitait son état de santé.